



BULLETIN D'INSCRIPTION

A faire parvenir à l'Association JUSTICE ET VILLE
au plus tard le 28 mai 2015 par mail ou par courrier

FORMATION

La liberté d'expression et ses limites
Lundi 15 juin 2015
au Tribunal de Grande Instance de Créteil

IDENTITE DU PARTICIPANT

NOM _____ PRENOM _____

FONCTION _____

NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE _____

TEL _____ MAIL _____@_____

INFORMATION RELATIVE A L'EMPLOYEUR

Merci de préciser :

Pour envoi convocation : oui non Pour envoi attestation de présence : oui non

NOM du référent formation _____

MAIL du référent formation _____@_____

FRAIS DE FORMATION

Les frais de formation sont intégralement pris en charge par le CDAD du Val-de-Marne.

La convocation sera envoyée au participant **après validation de l'inscription** par l'association.

Toute **annulation** d'inscription doit se faire au minimum **3 jours avant** la date prévue de la formation et directement auprès de l'association.